

GRATUIT

LE JOURNAL



Version numérique : www.aegq.qc.ca

Association des employées et employés du gouvernement

SOMMAIRE

Nominations	2	<i>Le Journal célèbre ses 83 ans.</i>	8
Les députés	3	Une lettre d'opinion, ça fait le poids en science ? Non	9
La Fête nationale du Québec	4	Volkswagen Jetta 2026: Encore dans le coup ?	10
Un peu d'histoire	5	Chronique Louise Brisson	11
Travailler dans la fonction publique	7	Tirer la langue	11

Fête nationale du Québec

Détails en page 4

METTRE QUELQUES DOLLARS PAR SEMAINE DANS UN REER+ AVEC LA RETENUE SUR LE SALAIRE, ÇA PAYE.



Besoin de plus d'informations ? Balayer le code QR pour prendre un rendez-vous avec Paule Demers et son équipe.



www.fondsftq.com/rss

La souscription d'actions du Fonds de solidarité FTQ peut donner droit aux crédits d'impôt relatifs aux fonds de travailleurs. Les crédits d'impôt sont de 30 %, soit 15 % au Québec et 15 % au fédéral, et limités à un montant de 1 500 \$ par année d'imposition, ce qui correspond à la souscription d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$. Ces actions peuvent être détenues dans un REER au Fonds de solidarité FTQ et vous faire bénéficier des crédits d'impôt, en plus de la déduction REER à votre revenu. Ces actions peuvent également être détenues dans un compte hors REER au Fonds de solidarité FTQ. Dans ce cas, vous pouvez uniquement réclamer les crédits d'impôt. Ainsi, en souscrivant des actions du Fonds de solidarité FTQ détenues dans un REER au Fonds de solidarité FTQ, vous pouvez, selon votre situation fiscale, bénéficier d'économies d'impôt supplémentaires à la déduction REER habituelle. Le Fonds de solidarité FTQ utilise l'expression « REER+ » pour illustrer cet avantage fiscal bonifié.

Veillez lire le prospectus avant de souscrire des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

NOMINATIONS du conseil des ministres

Ministère du Conseil exécutif

M. Michel Léveillé est nommé de nouveau secrétaire général associé à la communication gouvernementale au ministère du Conseil exécutif.

Ministère de la Culture et des Communications

Mme Nathalie Verge est nommée de nouveau sous-ministre du ministère de la Culture et des Communications.

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

M. Alain Sans Cartier est nommé de nouveau sous-ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

M. Réjean Houle est nommé sous-ministre adjoint chargé du Secrétariat à la jeunesse au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Ministère de l'Enseignement supérieur

Mme Catherine Ferembach est nommée sous-ministre adjointe chargée du Secrétariat à la condition féminine au ministère de l'Enseignement supérieur.

Ministère des Finances

Mme Marie-Claude Lavallée est nommée sous-ministre associée au ministère des Finances. Mme Lavallée est également secrétaire associée du Conseil du trésor.

Mme Nathalie Giroux est nommée sous-ministre adjointe au ministère des Finances.

Tribunal administratif des marchés financiers

Mme Antonietta Melchiorre est nommée désignée de nouveau vice-présidente du Tribunal administratif des marchés financiers.

Ministère des Finances

M. Frédérick Bouthillette est nommé, sous-ministre adjoint au ministère des Finances.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

M. Stéphane Bergeron est nommé de nouveau sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Bureau des enquêtes indépendantes

Mme Mélissa Amélie Plourde est nommée, à compter du 14 mai 2026, directrice adjointe du Bureau des enquêtes indépendantes.

Agence du revenu du Québec

Mme Radosveta Ilieva est nommée membre indépendante du conseil d'administration de l'Agence du revenu du Québec.

M. Jean-Pierre Provençal est nommé, à compter du 22 juin 2026, membre indépendant du conseil d'administration de cette agence.

Mme Chahinez Zahzah est nommée, à compter du 15 mai 2026, membre indépendante du conseil d'administration de cette même agence.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

M. Éric Ducharme est nommé, à compter du 8 juin 2026, sous-ministre du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Scientifique en chef

M. Jérôme Dupras est nommé, à compter du 15 juin 2026, scientifique en chef.

Les députés

LA FONCTION DE DÉPUTÉ

Les députés sont élus au suffrage universel (aux voix de tous les électeurs d'un territoire) pour représenter leurs concitoyens. Au Québec, les députés siègent à l'Assemblée nationale. On les désigne également sous les termes « membres de l'Assemblée », « membres du Parlement » ou « parlementaires ».

Les députés sont choisis par les électeurs des circonscriptions électorales au moment des élections. Une circonscription (appelée familièrement « comté ») est une communauté établie en fonction de critères géographiques, démographiques et sociologiques. Chaque circonscription compte un député.

La population du Québec est représentée à l'Assemblée par 125 députés élus dans autant de circonscriptions. C'est pourquoi nous qualifions notre démocratie de « représentative ».

QUI PEUT ÊTRE DÉPUTÉ ?

Au Québec, la Loi électorale précise que toute personne qui souhaite se porter candidate au poste de député lors d'une élection doit remplir les conditions suivantes :

- avoir la citoyenneté canadienne
- être âgée d'au moins 18 ans
- être domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois
- ne pas être soumise au régime de la curatelle ou être privée de ses droits électoraux.

Les citoyens qui élisent les députés, soit les électeurs, doivent répondre aux mêmes conditions, en plus d'être inscrits sur la liste électorale permanente.

Un candidat peut se présenter pour une formation politique. Il peut aussi tenter de se faire élire comme député indépendant, c'est-à-dire sans affiliation à un parti.

SE FAIRE ÉLIRE DÉPUTÉ

Pour accéder à la fonction de député, les candidats doivent se faire élire lors :

- d'élections générales, qui se déroulent simultanément dans toutes les circonscriptions (comtés) du Québec

ou

- d'une élection partielle (appelée aussi élection complémentaire), qu'on tient dans une circonscription à la suite de la démission ou du décès d'un député ou suivant une décision judiciaire.

Plusieurs élections partielles peuvent avoir lieu le même jour.

Une fois les élections déclenchées, toute personne qui souhaite poser sa candidature doit le faire avant la date limite fixée par la Loi électorale. Le candidat remet au directeur du scrutin de la circonscription où il souhaite se présenter une déclaration de candidature signée par 100 électeurs inscrits sur la liste électorale de cette circonscription.

- Si une seule personne soumet sa candidature, elle est automatiquement élue par acclamation.
- Si plusieurs personnes sont en lice, des élections se tiennent et le candidat ayant recueilli le plus grand nombre de votes devient député de cette circonscription.

Pendant la période électorale, chaque candidat se fait connaître auprès des électeurs de sa circonscription et présente son programme politique.

MODE DE SCRUTIN

Au Québec, le jour du vote, les députés sont élus par un mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour :

- majoritaire : le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de voix est proclamé élu sans avoir à obtenir la moitié des votes exprimés et ce, peu importe le nombre de voix remportées par ses adversaires
- uninominal : il n'y a qu'un seul élu pour chacune des 125 circonscriptions électorales du Québec
- à un tour : l'électeur ne vote qu'une fois, ce qui permet aux résultats de l'élection d'être rapidement connus.

La durée du mandat collectif des députés, appelée législature, est prévue dans la Constitution. Elle ne dépasse pas 5 ans.

Pour en savoir plus sur la façon de se porter candidat au poste de député de l'Assemblée, sur le système électoral, sur la façon d'exercer son droit de vote ou sur les règles du financement électoral, consultez le site du Directeur général des élections.

ASSERMENTATION DES DÉPUTÉS

Après le scrutin, les candidats élus doivent être assermentés par le secrétaire général de l'Assemblée pour pouvoir siéger au sein de cette institution. À cette occasion, le député prête les 2 serments suivants :

- le serment d'allégeance au roi ou à la reine du Canada :
- le serment de loyauté envers le peuple québécois :

RÔLES DU DÉPUTÉ

Comme représentant de la population, le député remplit 3 rôles principaux :

- législateur
- contrôleur de l'action gouvernementale
- intermédiaire entre les citoyens et l'Administration publique.

DÉPUTÉ LÉGISLATEUR

L'activité première du député est d'étudier, d'analyser et de voter les projets de loi. Ce rôle se joue en plusieurs étapes, à l'Assemblée et en commission parlementaire.

DÉPUTÉ CONTRÔLEUR

Le député est aussi contrôleur de l'action gouvernementale. Les moyens de contrôle à sa disposition sont nombreux.

DÉPUTÉ INTERMÉDIAIRE

Le député représente ses concitoyens. Chaque semaine, dans les moments où il ne siège pas à l'Assemblée, il travaille dans sa circonscription. À son bureau, il traite les demandes des citoyens qui, par exemple, veulent avoir accès à un programme gouvernemental, souhaitent faire modifier une loi ou un règlement ou formulent une plainte à l'égard d'un ministère ou d'un organisme du gouvernement du Québec (l'Administration).

Le député exerce un rôle d'intermédiaire entre ses électeurs et l'Administration. Il s'assure que sa communauté reçoit sa juste part des programmes publics en santé, en éducation, sur le plan de l'aide à l'emploi, etc.

La fête nationale du Québec 2026

Au cours de la période appelée « Révolution tranquille », les festivités de la fête nationale témoignent des grands changements sociaux et politiques en cours. Un des principaux axes de contestation touche à la place de l'Église et en particulier aux figures de Saint-Jean-Baptiste et de son agneau, de plus en plus décriées. Selon Zubrzycki, la critique se fonde sur deux motifs principaux : d'une part, on rejette ce récit à la fois religieux et national en le qualifiant de rétrograde et désuet; d'autre part, on juge que le fait de symboliser la nation par un enfant est infantilisant et illustre la soumission des Canadiens français. La mise au rancart de ces symboles à la fois religieux et nationaux correspond à l'émergence d'une nouvelle conception de l'identité nationale. C'est d'ailleurs au cours de ces années que l'appellation « Québécois » tend à s'imposer face à celle de « Canadien français ».

Cette évolution de la perception qu'ont les Québécois ont d'eux-mêmes se reflète dans les défilés de la Saint-Jean. Sur les chars allégoriques, les clochers et l'architecture en pierre des champs se voient remplacés par des costumes à la mode, des trains souterrains et des gratte-ciels de style international. Le portrait collectif qu'on cherche à projeter est celui d'une identité québécoise, laïque, moderne et bien nord-américaine.

Dès le début des années 60, le défilé devient une cible de choix pour les manifestants. Rassemblant des dignitaires, des journalistes et des équipes de télévision (en plus de milliers de spectateurs, sur place ou à la maison), il constitue une tribune idéale pour les groupuscules politiques et contestataires désirant faire entendre leur voix[35]. Les actions des premières années sont relativement bénignes, mais avec le temps les incidents violents se multiplient, atteignant leur paroxysme à la fin des années 60.

La montée du mouvement indépendantiste provoque une exacerbation des tensions qui a souvent des échos dans le contexte de la fête. En 1962, le défilé de la Saint-Jean-Baptiste est retardé parce que des militants souverainistes ont kidnappé l'agneau; Marcel Chaput, président du RIN, déclare qu'« en représentant la nation sous cette forme, la Société Saint-Jean-Baptiste perpétue un état d'infériorité qu'elle prétend combattre ». L'année suivante, l'animal ne figure pas dans le défilé et n'y reviendra jamais plus. Quant à la figure de l'enfant blond, elle est retirée à son tour des défilés dès 1964 pour être remplacée par une statue représentant Jean-Baptiste adulte.

À l'orée des années 70, on voit s'opérer des changements dans la manière dont est célébrée la fête. À Montréal, les débordements des années précédentes ont laissé un goût amer : aucun défilé ne sera organisé entre 1970 et 1980. D'autres formes de festivités gagnent en popularité, notamment les fêtes de quartier et les grands rassemblements musicaux. À la faveur d'un climat politique effervescent, les années 1975 et 1976 verront la tenue de gigantesques fêtes sur le mont Royal (à Montréal) et au Bois de Coulonge (à Québec).

LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

À partir des années 70, l'État québécois tend à déployer des efforts visant à mieux encadrer la fête. C'est toutefois l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, en novembre 1976, qui marque une nouvelle ère dans l'histoire des célébrations du 24 juin. Par deux arrêtés en conseil (février et mai 1977) promulgués quelques mois à peine après son élection, le gouvernement péquiste de René Lévesque proclame son intention de faire du 24 juin la Fête nationale du Québec. Une loi officialisant le statut de la fête est adoptée en juin 1978. La journée sera désormais fériée et chômée.

La décision du gouvernement s'appuie sur deux motifs principaux. Tout d'abord, on cherche à renforcer le statut de la fête : en faisant de cette journée un congé chômé, on la rend accessible au plus grand nombre de Québécois. D'autre part, en conférant le statut juridique de fête nationale au 24 juin le gouvernement Lévesque se trouve à la séculariser. Délestée de sa dimension religieuse, cette date peut dès lors être vue comme la fête de tous les Québécois, peu importe leur origine ethnique ou leur religion, plutôt que d'être la fête traditionnelle des Canadiens français.



Une des manifestations les plus concrètes de ce nouveau statut de la fête est la volonté de multiplier les activités en la décentralisant sur le territoire. Pour la première fête nationale en 1977, l'initiative entraîne la tenue de près de 900 fêtes dans 275 municipalités. En 1978 est créé le comité organisateur de la fête nationale du Québec. Le comité délègue d'abord l'organisation des événements à la Société Saint-Jean-Baptiste; en 1984, l'organisation est confiée au Mouvement national des Québécoises et des Québécois.

Au cours des années suivantes, la fête se déploie au rythme des activités popularisées au cours des années 70, principalement les fêtes de quartier et les grands rassemblements musicaux. On tente de faire revivre les défilés et marches de la Saint-Jean-Baptiste de diverses façons, sans qu'aucune ne s'établisse durablement en tant que tradition. Une possible exception est le défilé de type « carnaval » au cours duquel on peut apercevoir des marionnettes géantes représentant des figures et des concepts emblématiques du Québec, de Jeanne Mance à René Lévesque en passant par Maurice Richard, Louis Cyr ou des archétypes comme l'hiver, la cabane en bois rond ou le fleuve Saint-Laurent.

Membres de l'AEGQ

Changez pour une protection dégâts d'eau pensée pour vous. Changez pour Beneva.

Notre assurance habitation comprend une protection dégâts d'eau avec...

- une base solide
- des options à la carte
- des montants qui rassurent

Demandez une soumission
beneva.ca
1 855 747-7712



beneva

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. | © Beneva inc. 2026^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.



Obtenez de meilleurs prix
grâce au groupe
de l'AEGQ dès maintenant.

Demandez votre soumission

877-883-7767

essor.ca

Traiter avec l'un de nos courtiers,
c'est payant pour vous!



Assurance
automobile



Assurance
habitation



Assurance
véhicule de loisir

Découvrez
votre
vrai
visage

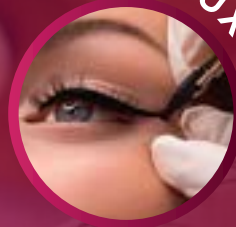
Exclusif à
Claire Gauthier

SOURCILS 3D



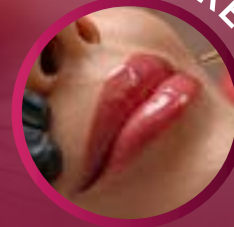
- Simule l'apparence des poils

YEUX



- Ligne contour
- Ombre
- Lumière
- Paupières intérieures

LÈVRES 3D



- Pourtour
- Agrandissement
- Remplissage

AUSSI!

- Corrections d'erreurs
- Reconstruction de l'aréole mammaire

Certificat
cadeau disponible

micropigmentationcg.com



MAQUILLAGE PERMANENT
Claire Gauthier

Trois bureaux pour vous servir :
Donnacona, Beauport et St-Joseph-de-Beauce

2353, avenue Larue
418 663-4327 | 418 285-3988

Claire Gauthier

Plus de 40 ans d'expérience
Spécialiste en
micropigmentation



Travailler dans la fonction publique

Choisir la fonction publique

Avantages distinctifs

Les avantages de la fonction publique favorisent l'atteinte d'objectifs tant personnels que professionnels. Ils comprennent notamment :

- un régime d'assurance collective complet;
- une rémunération équitable;
- des dispositions d'aménagement du temps de travail, de prestation en mode hybride et de flexibilité de l'horaire;
- un régime de retraite sécuritaire;
- des programmes de perfectionnement des compétences;
- une sécurité d'emploi pour le personnel permanent.

Tout en maintenant des conditions de travail avantageuses, vous aurez la possibilité de faire carrière dans vingt ministères et une soixantaine d'organismes.

Il est à noter que certaines de ces conditions peuvent varier selon le statut et les catégories d'emploi.

Avantages sociaux compétitifs

- Vingt jours de vacances annuelles après un an d'ancienneté
- Autres congés payés :
 - o treize jours fériés par année
 - o accumulation de dix jours de congé de maladie par année, pour la plupart des employées et employés
 - o congés parentaux, pour les responsabilités familiales et parentales et pour les événements familiaux (ex. : mariage, union civile ou décès d'un proche parent) ainsi que pour un déménagement.
- Assurances collectives (assurance traitement, assurance médicaments et frais hospitaliers, assurance vie)
- Régime de retraite à prestations déterminées

Rémunération et progression salariale

Le personnel de la fonction publique est rémunéré en fonction de l'échelle de traitement afférente à sa classe d'emplois. La majorité des échelles de traitement est composée d'échelons, mais certaines sont constituées de taux minimum et maximum ou d'un taux unique, comme c'est le cas pour le personnel ouvrier. La progression salariale est possible et s'effectue en fonction de l'ancienneté et d'un rendement jugé satisfaisant.

Pour la plupart des classes d'emplois, certaines règles relatives à la reconnaissance de la scolarité et de l'expérience permettent, lors du recrutement, un établissement du traitement à un échelon supérieur au taux minimum de l'échelle.

Conciliation du travail avec la vie personnelle

Afin de favoriser l'équilibre et l'harmonie entre vos vies professionnelle et personnelle, voici ce que la fonction publique vous offre.

Horaires de travail adaptés

Plusieurs ministères et organismes offrent :

- la possibilité de convenir d'une entente qui vise l'aménagement ou la réduction de vos heures de travail, et ce, de façon provisoire ou continue;
- une certaine flexibilité dans l'horaire de travail.

Congés parentaux généreux

- Congés de maternité, de paternité et d'adoption avec des indemnités complémentaires à celles du Régime québécois d'assurance parentale ou de l'assurance emploi
- Possibilité de prolonger un congé de maternité, de paternité ou d'adoption, sans salaire ou avec un salaire partiel
- Congés pour les responsabilités familiales et parentales

Congés sans traitement

Les conditions de travail peuvent prévoir des congés sans traitement pour diverses situations, comme :

- un congé d'une période maximale d'une année après sept ans d'ancienneté
- un congé pour études
- un congé à traitement différé; par exemple, sur une période de cinq ans, vous pourriez recevoir une rémunération de 80 % de votre salaire durant quatre ans (travail à temps plein), de même que durant la cinquième année, soit pendant votre congé

Il est à noter que certaines conditions de travail peuvent s'appliquer de façon différente ou ne pas s'appliquer, selon le statut et les catégories d'emploi.

LE JOURNAL CÉLÈBRE SES 84 ANS IL EST NÉ LE 15 MAI 1942.

Il y a 82 ans, des fonctionnaires, membres de l'Association des employés civils, ont voulu répondre à un besoin important d'information et ont fondé un bulletin à l'intention des fonctionnaires pour les informer sur les divers aspects qui pouvaient influencer leur vie professionnelle, culturelle et sociale. Il se nommait LE CONTACT.

Il faut se remettre dans le contexte de 1942, en pleine guerre, sous le règne de Monsieur Adélard Godbout, premier ministre. Le gouvernement du temps comptait alors 18 ministères et 6 commissions, dont la plus populaire était la Commission des liqueurs, et environ 3 000 fonctionnaires faisaient partie de la fonction publique du Québec. Le budget consacré aux traitements et dépenses des employés était de l'ordre de 3.1 millions.

Donc, en 1942, les moyens de communications étant limités, comparés à ceux d'aujourd'hui, des hommes et des femmes ayant une vision et faisant office de précurseurs ont uni leurs efforts, ont poursuivi leur idée, et aujourd'hui nous bénéficions du fruit de leur travail.

Il faut admettre que ça n'a pas dû être toujours facile. Parce que dans les années 40, 50, et 60, les administrateurs du Journal devaient être en contacts constants et directs avec le bureau du premier ministre, et souvent avec le premier ministre lui-même.

Quand l'histoire nous décrit les tempéraments des premiers ministres tels messieurs Godbout, Duplessis et Lesage, il a sûrement dû y avoir des retraits stratégiques, des murmures et des lamentations. Si les murs du Parlement pouvaient parler, que de commentaires juteux pourrions-nous entendre.

Ce journal qui n'a jamais été un journal de combats ni d'opinions, a quand même piloté certains dossiers ayant eu des incidences sur la vie professionnelle des fonctionnaires.

Les principaux faits d'armes de l'Association durant les années 40 et 50, furent :

- L'amélioration des conditions de travail par l'abolition du travail le samedi matin durant la période estivale;
- la hausse des salaires pour atteindre une moyenne de 1 500.00\$ par année.
- La mise sur pied d'un plan de retraite;
- Le chauffage adéquat dans les édifices gouvernementaux d'octobre à avril de chaque année;
- La rénovation du chalet des employés civils et leurs courts de tennis;
- La tenue de nombreux bals sous la présidence d'honneur du premier ministre et du lieutenant-gouverneur de l'époque.

Mais ce que retient l'histoire, ce sont les deux plus beaux bijoux économiques fondés par l'Association des employés civiques. La Caisse Desjardins des fonctionnaires et la Mutuelle des employés de l'administration publique, qui est devenue La Capitale puis Beneva.

Ces deux institutions sont devenues des acteurs très importants dans la vie des employés du gouvernement. Elles sont des outils extraordinaires de développements financiers et on ne saurait s'en passer. Ce sont des réussites à tous les points de vue.

Alors, s'amène les années 50. Durant cette décennie que d'aucuns ont surnommée la grande noirceur, mais, il s'est passé bien des événements dignes de mention.

Ce fut une décennie de grande stabilité politique.

Mais la fonction publique a progressée, grâce à l'Association et la publication de son journal.

Pour ne citer que quelques points, il y eut :

- l'amélioration du fond de retraite;
- une classification de certains emplois et une rémunération en conséquence;
- une semaine de travail écourtée;
- des cours de formation adaptée au travail de bureau et une valorisation du travail effectué.

C'est à compter des années 60 que la fonction publique est partie pour la gloire.

L'Honorable Jean Lesage, avec son équipe du tonnerre, est celui qui a initié cette révolution tranquille. Nous tous qui sommes fonctionnaires, nous lui devons cette richesse sociale dont nous bénéficions aujourd'hui.

En 1963, après de nombreuses discussions au sein de l'Association, les dirigeants du temps en sont venus à la conclusion que l'Association devait céder la place à une organisation plus structurée et mieux préparée à revendiquer des conditions de travail adaptées à une fonction publique moderne et axée sur les technologies de l'avenir.

C'est à ce moment que le syndicat des employés de la fonction publique fut formé.

Le Journal s'est tourné vers d'autres champs d'activités à caractères sportifs et sociaux.

Le tennis international, le curling national, et les sports de participation à l'échelle provinciale et locale en ont bénéficié.

Les administrateurs du Chalet des employés civils ont passablement développé l'aspect social du Chalet. La gastronomie régionale y était à l'honneur et les rencontres sociales de fins de semaine étaient bien structurées et très populaires.

Mais ce qu'il est important de retenir, c'est la continuité. Cette continuité qui a été, est et sera au service des employés du gouvernement du Québec. Cette continuité qui est maintenant une tradition bien implantée, doit demeurer une préoccupation constante pour bien servir son lectorat.

Aujourd'hui, *Le Journal* est bien engagé dans le 3e millénaire, car le monde des communications est toujours en constante ébullition. Qui aurait pensé, il y a seulement 20 ans, que l'art de la conversation entre parents, collègues et amis se pratiquerait aussi de façon électronique. Quant aux journaux, ils ont survécu à l'ère du numérique et coexistent très bien avec les médias électroniques.

Après 80 ans d'existence, notre périodique *Le Journal* assume bien sa jeunesse. Le cap est toujours maintenu sur la mission, le but et les objectifs à atteindre, par la publication d'articles d'intérêt.

Alors, toutes et tous ensemble, souhaitons un joyeux anniversaire au *Le Journal*.

Gérald Germain

Une lettre d'opinion, ça fait le poids en science ? Non

À intervalles réguliers depuis quelques décennies, des groupes désireux de semer le doute sur l'existence d'un consensus scientifique qui va à l'encontre de leurs intérêts, ont prétendu qu'un grand nombre de scientifiques les appuyaient. En septembre, une lettre signée par « 500 scientifiques » rejetant l'existence d'une « urgence climatique » attirait en ce sens l'attention de mouvements et politiciens climatologistes.

Une lettre d'opinion n'est pas une étude

Comme le Détecteur de rumeurs l'expliquait dans ce texte, une opinion, même publiée par un scientifique, et une étude réalisée par un scientifique, n'ont pas la même valeur.

C'est parce qu'en science, les données, au contraire des opinions, peuvent être vérifiées par d'autres scientifiques, et les conclusions d'une étude peuvent ainsi être confirmées ou infirmées.

Une vérification en deux étapes

Avant d'adhérer à une opinion formulée dans une telle lettre, le Détecteur de rumeurs propose deux étapes simples et rapides.

La première étape consiste à analyser le contenu de la lettre. Nul besoin d'être un expert des sciences pour y arriver : il suffit de se demander si les affirmations qui y sont avancées s'appuient sur des données vérifiables, tirées d'études, lesquelles sont idéalement citées en référence dans la lettre, plutôt que sur des opinions.

La seconde étape est de vérifier si les scientifiques qui ont signé la lettre sont des experts du domaine. Cette étape est particulièrement facile lorsqu'il s'agit d'universitaires qui disposent d'une page Web sur le site de leur institution. Un autre avantage aux études : en plus des données qu'elles apportent, elles sont généralement signées par des experts du domaine. En comparaison, dans la lettre d'opinion de septembre, moins de 3 % des signataires possèdent une expertise sur le climat ou la météo.

Si, après cet examen préliminaire, on n'est toujours pas convaincu de la validité des

affirmations présentées dans la lettre, il peut être nécessaire de pousser un peu plus l'examen de son contenu. C'est ce qu'a fait le site Climate Feedback : il relève par exemple que la lettre affirme que les modèles climatiques ignorent les bénéfices qu'aurait une quantité accrue de CO₂ sur la croissance des plantes, ce qui est faux. « Les modèles climatiques incluent bel et bien le cycle du carbone (...), et ceci inclut les effets d'une augmentation du CO₂ atmosphérique sur la végétation » lit-on sur Climate Feedback. La lettre laisse également croire que « très peu d'études » affirment que le réchauffement actuel est causé par l'humain, ce qui est également faux : « la plupart des études sur les changements climatiques ne précisent pas que le récent réchauffement est principalement anthropogénique parce que la cause anthropogénique n'est pas une controverse ».

500 par rapport à combien de scientifiques ?

Par ailleurs, que représentent 500 scientifiques sur l'ensemble des personnes qui peuvent se réclamer du titre de « scientifique » ? Il faut se rappeler que ce terme n'est pas un titre réservé aux membres d'un ordre professionnel, comme celui de médecin, d'avocat ou de notaire. Quiconque travaille dans le secteur de la recherche, de la santé ou comme ingénieur, peut porter le titre de scientifique.

Selon le Bureau du travail américain, les États-Unis comptaient en 2018 quelque 750 000 « médecins et chirurgiens » en exercice, 21 600 « physiciens et astronomes », 40 000 biologistes et microbiologistes, 31 000 géologues, 84 000 chimistes et 1,6 million d'ingénieurs.

Et ces totaux ne sont que ceux qui travaillaient en 2018 : pour avoir un ordre de grandeur plus précis du nombre de « scientifiques », il faudrait ajouter à ces chiffres les millions de scientifiques à la retraite, puisqu'un grand nombre des signataires de la lettre de septembre sont des retraités. Notons que ces chiffres ne valent que pour les États-Unis, alors que la liste de septembre est internationale.

Enfin, il s'avère relativement facile de trouver des gens qui ont une formation scientifique, et

qui défendent des idées surprenantes. Ainsi, en 2001, un groupe créationniste américain, l'Institut Discovery, qui rejette la théorie de l'évolution, avait publié une lettre signée par « 100 scientifiques qui contestent le darwinisme » (depuis, quelques centaines d'autres noms se sont ajoutés à la liste). En réplique, le National Center for Science Education avait lancé une pétition, aujourd'hui signée par « 1 400 scientifiques appelés Steve qui appuient la théorie de l'évolution ».

DES GROUPES DÉSIREUX DE SEMER LE DOUTE

L'idée de mettre sur le même pied des faits scientifiques et des opinions pour semer le doute sur la légitimité d'un consensus scientifique n'est pas nouvelle.

Le tabac est un exemple de cas où, des années 1950 aux années 1980, des groupes d'intérêt ont défendu l'idée que son caractère cancérigène était uniquement une opinion. Pour en convaincre la population et les décideurs politiques, une de leurs stratégies a consisté à rémunérer des scientifiques qui, entre autres choses, par leur seule présence dans l'espace public, créaient l'illusion qu'il y avait encore un débat au sein de la communauté scientifique.

Aux États-Unis, c'est une des stratégies toujours employée par les défenseurs du créationnisme, qui réclament que la « théorie » de l'évolution et la « théorie » de la création biblique soient enseignées sur un pied d'égalité à l'école, comme s'il s'agissait de deux opinions d'égale valeur.

Auteur : Pascal Lapointe

Les articles du Détecteur de rumeurs sont rédigés par des journalistes scientifiques de l'Agence Science-Press. Les Fonds de recherche du Québec et le Bureau de coopération interuniversitaire sont partenaires du Détecteur de rumeurs.



Volkswagen Jetta 2026

Encore dans le coup ?

Dans un marché où les VUS occupent tout l'espace, la Volkswagen Jetta a quelque chose de presque obstiné. Elle n'a ni hayon ni rouage intégral ni motorisation hybride pour faire tourner les têtes dans la salle d'exposition. Elle arrive pourtant en 2026 avec une pertinence réelle. Pourquoi ? Parce qu'elle répond encore à une question que plusieurs acheteurs se posent : peut-on acheter une voiture compacte confortable, spacieuse et peu coûteuse à utiliser sans tomber dans l'ennui complet ?

Esthétiquement, la Jetta demeure prudente. Les retouches apportées en 2025 lui ont donné un visage un peu plus actuel, avec des phares redessinés, une calandre plus mince et une signature arrière plus moderne. Rien de spectaculaire. Volkswagen ne cherche pas à séduire par provocation. La Jetta conserve cette retenue typiquement allemande. Elle la justifie.

Présentation intérieure

L'habitacle suit la même logique. La présentation est claire, l'assemblage paraît sérieux et l'espace impressionne davantage que le décor. À l'avant, la position de conduite est facile à trouver, le volant tombe bien sous les mains et la visibilité périphérique est excellente. À l'arrière, deux adultes prennent place sans se sentir punis. Vaste et bien découpé, le coffre ajoute un argument concret à ceux qui croient qu'un petit utilitaire est automatiquement plus pratique.

Tout n'est pas aussi convaincant. Les plastiques durs montrent que l'habitacle n'échappe pas aux contraintes de coût. Certains conducteurs pourraient aussi trouver la console centrale envahissante au niveau du genou droit. Surtout, les commandes tactiles de la ventilation agacent. Elles sont jolies à regarder, mais moins faciles à manipuler en mouvement qu'une bonne vieille molette. C'est une modernité qui complique une tâche pourtant simple.

Motorisation

Sous le capot, le moteur turbocompressé de 1,5 litre développe 158 chevaux et 184 livres-pied de couple. Sur papier, ce n'est pas très impressionnant. Sur la route, c'est mieux que les chiffres ne le laissent croire. Le couple arrive tôt, la réponse est honnête et les reprises suffisent pour s'insérer sur l'autoroute ou dépasser sans drame. La boîte automatique à huit rapports privilégie clairement l'économie, avec des passages généralement souples et une tendance à garder le régime bas.

C'est d'ailleurs l'un des grands atouts de cette Jetta. Sans système hybride, elle affiche une consommation remarquablement basse pour une berline compacte à essence. Elle atteint une moyenne de 7,2 L/100 km.

Sur le plan routier, il faut toutefois oublier le souvenir des anciennes Jetta plus tendues et plus européennes. La génération actuelle privilégie le confort. Le réglage de suspension mise d'abord sur la souplesse, ce qui rend la Jetta agréable sur les chaussées abîmées du quotidien. L'insonorisation est supérieure à la moyenne, ce qui en fait une excellente compagne d'autoroute. Quand le rythme augmente, la voiture rappelle toutefois



qu'elle vise davantage la stabilité et le confort que l'agilité. La Jetta n'est pas maladroite, mais elle n'invite pas à chercher les petites routes pour le plaisir. Ceux qui veulent une vraie berline sport devront regarder du côté de la GLI.

La Jetta 2026 n'est ni la plus moderne ni la plus inspirante ni la plus sophistiquée des compactes. La Honda Civic demeure plus complète, la Toyota Corolla hybride plus frugale, la Mazda3 plus élégante. Mais la Volkswagen joue une autre carte : celle du juste milieu. Elle offre de l'espace, du confort, une bonne économie d'essence, une garantie rassurante et une conduite plus agréable que celle de plusieurs petits VUS. Ce n'est pas une voiture qui fait rêver. C'est une voiture qui tient ses promesses. Dans le marché actuel, c'est déjà beaucoup.

Volkswagen Jetta 2026

Prix de départ : 30 417,50 \$ (Trendline)

Prix du modèle essayé : 36 517,50 \$ (Highline)

Concurrence principale : Honda Civic, Toyota Corolla, Hyundai Elantra, Kia K4, Mazda3, Nissan Sentra, Subaru Impreza

Enfin: terrasse, bbq, soleil et vacances!



LA SAISON IDÉALE POUR
« REVAMPER » VOTRE MAISON ET SÉDUIRE
VOTRE FUTUR ACHETEUR !

L'immobilier.
Ma passion. Mes résultats. Ma signature.

LB LOUISE BRISSON
b.a.géog. courtier immobilier inc.

Bientôt, seront derrière nous tous ces mois difficiles marqués par des temps d'arrêt dans bien des secteurs d'activités et dans nos vies personnelles. Nous avons tous cette envie irrésistible de revivre, de bouger et de partager avec nos proches des moments inoubliables et irrésistibles autour d'un bon BBQ !

La bonne nouvelle cette année fut cette effervescence du côté de l'immobilier. Les acheteurs ont été au rendez-vous et les prix ont considérablement augmenté, compte tenu d'une offre plutôt modérée. Beaucoup d'acheteurs n'ont pas encore trouvé la perle rare et attendent votre propriété !

Pour vous qui songez à mettre votre maison en vente, voici **10 conseils** qui pourraient vous aider à charmer votre acheteur et vous permettre de vendre plus rapidement et surtout, à meilleur prix.

1- Prenez de l'avance

Indéniable : votre propriété est votre meilleur placement, votre patrimoine. Il est donc important de la mettre sous son meilleur jour. Décidez du moment « opportun » et sachez que vous serez en concurrence avec d'autres résidences et que les compétiteurs pourraient être de taille. Il ne s'agit pas de tout refaire mais misez sur votre valeur sûre qu'est votre propriété. Son état, son allure, son entretien, ses rénovations, son terrain, son look et plus encore.

2- Observez votre maison à travers les yeux d'un acheteur

Vous vivez dans votre maison depuis un certain temps et vous avez commencé à oublier ses petites imperfections. Votre acheteur potentiel ne sera pas aussi généreux. Faites le tour du propriétaire ou demandez à un ami de vous aider : il verra votre maison d'un autre œil. S'il est impossible de changer le site et les dimensions d'une maison, on peut, par contre, améliorer grandement son apparence. Retenez qu'en immobilier, c'est la première impression qui compte, l'émotion avant la logique. Comme la décision d'acheter se prend dans les premières minutes de la visite, difficile de ne pas soigner l'extérieur de sa maison!

3- Y a-t-il des travaux majeurs à effectuer pour mettre toutes les chances de son côté ?

Avant de planter une affiche « à vendre », il est préférable de se demander ce qui pourrait réellement freiner la vente de sa propriété. En fait, quels seraient les problèmes majeurs les plus susceptibles d'être relevés par un inspecteur en bâtiment ? Même si la cuisine a été rénovée, cela n'aura plus d'importance s'il y a une odeur d'humidité dans la résidence. Refaire un drain c'est coûteux. Un toit à refaire, des portes et fenêtres désuètes et des fissures dans la fondation affecteront la valeur d'une propriété et rebuteront bien des acheteurs. Si vous avez des doutes, faites faire une inspection prévente. Cela permettra de trouver la cause d'un problème et de corriger.

4- Des détails qui comptent \$\$\$

Il est réputé qu'un acheteur se décide dans les 90 secondes où il franchit le seuil! Passez donc tout en revue : terrassement, portes, fenêtres, gazon, haies, gouttières, sonnette! Portez une attention à l'état de votre toiture, l'âge de vos fenêtres, l'apparence des fondations, la cheminée, les planchers, la cuisine, les salles de bain. Profitez de l'été pour peindre la clôture, teindre le patio, nettoyer les alentours de la maison et du cabanon, fleurir vos plates-bandes, revoir votre entrée. Prenez des photos d'été, en prévision.

5- Planifiez et organisez

La façon la plus facile pour sauver de l'argent est de tout faire soi-même. Certains propriétaires commencent tout et ne terminent rien. Portez attention à ce conseil : les apparences comptent. Identifiez les travaux à faire, planifiez le moment, estimez les coûts, choisissez les priorités mais n'oubliez surtout pas d'exécuter « tous vos petits travaux ».

6- Choisissez des professionnels

Plusieurs travaux requièrent les services d'un professionnel comme l'électricité, les fondations, la plomberie, la toiture. La meilleure façon d'obtenir de bons prix est de demander plusieurs soumissions. Prenez des experts et soyez exigeants sur la qualité.

7- Conservez vos factures

Conservez toutes les preuves de vos rénovations et les garanties. Il sera alors facile de décrire les travaux, leur qualité et leurs coûts dans la déclaration du vendeur, document obligatoire des courtiers et qui vaut son pesant d'or. Les acheteurs auront la preuve que tout est en ordre !

8- Ma règle des... z!

Votre acheteur doit aimer votre maison au point de vouloir s'y projeter. Une maison qui se vend bien et rapidement est propre, en ordre, peinte de couleurs sobres avec un mobilier judicieusement disposé, des pièces dégarnies, une cuisine et une salle de bains immaculées. Méfiez-vous des détails qui peuvent coûter cher : un robinet qui coule, une rampe d'escalier branlante, une porte qui ferme mal. Sur ce point, écrasez la concurrence : **nettoyez, réparez, astiquez, rangez, classez, ordonnez, peignez, fleurissez, embellissez! Désencombrez, c'est une thérapie qui fait du bien!**

9- Soyez un bon vendeur

Vous avez sur donner du caractère à votre maison, l'actualiser et hausser ses points forts. Soyez un vendeur responsable et franc. Divulgez tout sur l'historique de la maison : les travaux effectués et les dégâts passés. Une infiltration au printemps dernier? Dites-le et évitez tout litige éventuel.

10- Des conseils d'un bon courtier «qui s'occupe de tout»

C'est une décision importante que celle de se chercher un acheteur! Recherchez un bon courtier : celui qui connaît le marché et tous les nombreux aspects techniques et légaux d'une transaction. Sans oublier la complexité de chaque étape : financement, inspection, négociation, conditions de vente. Choisissez un professionnel de l'immobilier qui va vous donner l'heure juste et comptez sur son expérience, son enthousiasme et sa personnalité.

Pour que votre propriété se démarque des autres et soit la plus belle possible, vous devez y consacrer avant sa mise en vente, un peu de temps, d'énergie et d'efforts. Vous verrez, ce sera payant et vous serez gagnant à coup sûr ! D'ici là, BON TRAVAIL ET BON ÉTÉ !

LOUISE BRISSON

Louise Brisson

L'immobilier.
Ma passion. Mes résultats. Ma signature.

418.653.5353



RE/MAX FORTIN, DELAGE
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome
de RE/MAX Québec inc.

brissonlouise@videotron.ca
louisebrisson.com

© Toute reproduction, duplication, diffusion, distribution de cet article est STRICTEMENT INTERDIT et représente une violation de la Loi fédérale régissant les droits d'auteur.

Chronique linguistique

Les capsules linguistiques *Tirer la langue* portent sur l'origine des mots, sur la transformation et les variétés régionales de la langue française au Québec et ailleurs dans la francophonie, de même que sur l'application des normes lexicales et des règles grammaticales en français standard contemporain.

Par **Denis Robichaud**, retraité du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion



Tirer la langue Couronne d'épines

Le mot **épine** vient du latin *spina*. En français, il prend d'abord la forme *espine* à la fin du 10^e siècle.

Comme son étymon, il désigne un arbuste aux branches armées de piquants : l'**épine blanche**, l'aubépine, l'**épine noire**, le prunellier. Puis l'aiguillon de certaines plantes à pointe acérée comme la **châtaigne**. Les piquants ou les poils rigides et durs de certains animaux : **épinés du porc-épic**, **épinés du hérisson**, **épinés des oursins**. Chez l'humain, la suite de vertèbres situées le long du dos : l'**épine dorsale**; la petite protubérance qui fait saillie et sert d'ancrage au cartilage du nez : l'**épine nasale**; la partie saillante et allongée d'un os : l'**épine de l'omoplate**. En agriculture, il désigne les parties longues et pointues de certaines machines, synonymes de dents : **cylindre à épines**.

Au figuré, il décrit une excroissance rappelant la forme d'une épine : « Les ruisseaux (...) étaient tout fleuris de fleurs (...) aiguës, tranchantes, avec de belles et longues **épinés de givre** » (Jean Giono, 1934).

Diverses locutions exposent les aspects fâcheux, pénibles, douloureux d'une situation ou les côtés susceptibles, agressifs, acariâtres d'une personne : au 19^e siècle, **qui sème épines n'aille déchaux**, qui cherche à faire du mal aux autres s'expose à le voir retomber sur lui-même; **il n'y a point de roses sans épines**, il n'y a pas de plaisir sans peine; **avoir une épine au pied**, avoir un sujet d'embaras, d'inquiétude; **arracher (à quelqu'un) une épine (du cœur)**, le délivrer d'une peine, d'une douleur; **marcher sur des épines**, se trouver dans une situation difficile.

Le dérivé **épinier** signifie d'abord « piquer, aiguillonner » et, par figure, « tourmenter » comme **pinier** au Québec, « lancer des pointes, des piques. » Le verbe est repris en horticulture avec le sens de « protéger les branches d'un jeune arbuste avec celles d'une plante **épineuse** », hérissée de piquants. **Épinaie** est le lieu où pousse des plantes épineuses. **Épinier**, un arbuste de la famille des épineux mais aussi un fourré d'épines où les animaux peuvent se cacher des prédateurs. **Épinette**, un arbre résineux d'Amérique du Nord; la **bière d'épinette** étant, au Canada, la boisson traditionnelle faiblement alcoolisée faite d'une décoction de rameaux ou d'essence de ce conifère. En anatomie, **épinrière** qualifie ce qui appartient à l'épine dorsale, la **moelle épinrière**. **Épinoche** et **épinochette** sont des poissons d'eau douce portant des épines sur le dos.

DEVOIR

Quel dérivé d'épine désigne un instrument de musique ancien, une cage à volailles et un hameçon?

Épi _ _ _ te.

RÉPONSE

<http://www.tirer-la-langue.com/>